



## CDD 1j sans contrat, vais-je être payée ?

Par **Njk**, le **22/09/2021** à **23:07**

Bonjour,

J'ai travaillé 1 jour dans le cadre de ce qui devait être un CDD, mais rien a été signé

L'employeur m'a demandé des documents en disant qu'il allait me déclarer (carte ID, carte vitale, fiche de renseignement) mais n'a pas demandé mon RIB

Comment percevoir ce qui m'est dû ?

Merci à vous

Par **P.M.**, le **23/09/2021** à **08:31**

Bonjour,

Vous ne précisez pas pourquoi le CDD s'est interrompu...

Tout les salariés ne sont pas payés par virement...

Vous pourriez reprendre contact avec l'employeur pour lui demander puisque le solde de tout compte est quérable et que vous devez normalement aller le chercher...

Par **Njk**, le **23/09/2021** à **09:14**

Je suis partie car le poste ne me convenait pas

Il avait parlé de transformer en CDD de 2j, mais comme aucun contrat n'a été signé

Je le contacte, il ne me répond pas

On dirait juste qu'il cherchait à faire du travail dissimulé

Par **Njk**, le **23/09/2021** à **09:15**

Comment demander un STC sans contrat signé ?

Par **P.M.**, le **23/09/2021** à **09:21**

Un CDD doit être transmis dans les deux jours ouvrables de l'embauche donc si vous avez rompu ce que vous avez considéré comme devant être la période d'essai, il aurait fallu en avertir l'employeur...

Ce n'est quand même pas l'employeur qui a pris cette décision de rupture...

Il vous reste à lui envoyer éventuellement une lettre recommandée avec AR si vous n'arrivez pas à le joindre...